



HAL
open science

Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut Empire

Nicolas Laubry

► To cite this version:

Nicolas Laubry. Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut Empire . Pallas. Revue d'études antiques, 2009, Rome et l'Occident. IIe s. av. J.-C.-IIe s. ap. J.-C. 80, pp.281-305. hal-01301828

HAL Id: hal-01301828

<https://hal.science/hal-01301828>

Submitted on 13 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut Empire

Nicolas Laubry

École française de Rome.

Piazza Farnese, 67, 00186 Roma, Italia.

nicolas.laubry@gmail.com

Résumé :

La question de la mutation des pratiques funéraires en Gaule et en Germanie entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du III^e siècle ap. J.-C. est abordée ici à partir du cas particulier des monuments et des inscriptions. Sont d'abord examinées les conditions qui ont présidé à l'adoption et à la diffusion de cet usage par l'analyse des modalités de transmission des modèles et des spécificités régionales, puis par la mise en évidence de la signification socio-culturelle de ces formes de commémoration. La réception de certains aspects renvoyant au culte romain des morts, comme la dédicace aux dieux Mânes ou la célébration de la fête des *Parentalia*, est ensuite envisagée à travers les témoignages épigraphiques. Ces deux aspects disparates mais complémentaires permettent de saisir la variété et la complexité des processus en jeu dans les phénomènes d'acculturation qui ont conduit à la romanisation de ces régions.

Mots-clés :

Monuments funéraires, épitaphes, romanisation, identité culturelle, statut social, culte des morts

L'adoption d'un monument en pierre, inscrit ou non et destiné à signaler la sépulture, est l'une des manifestations les plus évidentes des modifications qui touchent les pratiques funéraires en Gaule et en Germanie au cours de la domination romaine. Tant par leur forme que par le recours à la langue latine, ils marquent l'emprunt d'éléments de la culture romaine qui se développe dans une grande partie de l'Italie à la fin de l'époque républicaine. Ils représentent ainsi une documentation tout à fait appropriée pour aborder la romanisation de ces régions.

Dans la sphère culturelle, celle-ci ne passe pas par la reprise ou l'imitation pure et simple d'un modèle dont les contours, contrairement aux domaines institutionnel et juridique,

sont parfois difficiles à dessiner. De ce fait, la notion de romanisation a fait l'objet de nombreuses discussions et sa pertinence pour appréhender la signification de ces mutations a été révoquée en doute¹. Précisons d'emblée qu'elle sera utilisée ici de manière large et pragmatique pour désigner des transferts culturels et leurs circonstances qu'il s'agit de décrire et d'expliquer. En partant d'une étude de cas qui vise à fournir quelques pistes de réflexion, nous verrons que, si l'on peut parler d'une façon générale de romanisation dans ce cadre, les processus et les enjeux sont complexes et multiples, témoignant non seulement de l'acculturation de certaines franges de la population de ces territoires, mais aussi de la réappropriation de ces pratiques qui se traduit par des choix ou par des innovations.

Le cadre géographique est vaste et présente une disparité de situations relativement importante. Celle-ci tient non seulement au déroulement de la conquête, aux modes de contacts et aux formes administratives imposées par le pouvoir romain, mais aussi à des traditions antérieures en vigueur dans ces régions. Leur mise en regard constitue évidemment l'un des intérêts d'une telle étude. Il n'était guère envisageable cependant de présenter une synthèse [282], d'autant plus que l'état de la documentation et de sa publication n'autorise souvent que des aperçus ponctuels. Les exemples concerneront essentiellement les provinces de Lyonnaise, de Belgique et les Germanies. Deux aspects principaux seront envisagés : en premier lieu, les modalités d'élaboration et de diffusion de l'usage du monument funéraire puis la signification socio-culturelle de cette pratique ; enfin, changeant de perspective, quelques observations seront faites sur les formes de la religion et du culte des morts telles qu'elles transparaissent des inscriptions.

1. Origine et évolutions des types de monuments funéraires en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire

Monuments et inscriptions funéraires font leur apparition en Gaule et en Germanie au cours de l'époque augustéenne et julio-claudienne avec des rythmes variés selon les régions. L'étude des formes, du décor ainsi que des thèmes iconographiques permet de mettre en évidence l'origine et l'évolution de ces types monumentaux, qui furent partagés avec d'autres provinces de l'Empire ou propres aux territoires gaulois. L'influence des modèles italiens, qui ont suivi des cheminements différents, esquisse une géographie culturelle qui peut être considérée comme le reflet de la politique militaire et administrative mise en œuvre par le

¹ Le Roux, 2004 ; Inglebert, 2005.

pouvoir romain après la conquête de ces territoires. Avec la diffusion de ces monuments, qui connaît son apogée dans le courant du II^e siècle et au début du III^e siècle, on assiste à l'élaboration de nouvelles formes, inspirées ou non des types antérieurs. Il se dessine alors de grandes tendances locales ou régionales, dépassant souvent les limites administratives des cités ou des provinces et présentant des physionomies spécifiques, caractérisées par la créativité de certains ateliers et le rayonnement de centres prospères, comme Lyon ou Trèves.

1. 1. La transmission et la réception de modèles italiens

À la fin du I^{er} siècle avant notre ère et au début du siècle suivant, l'adoption de monuments funéraires inspirés de prototypes italiens, qu'il s'agisse des grands mausolées ou des pierres tombales plus modestes, se fait principalement dans les zones marquées par la présence romaine, comme à Lyon, l'unique colonie romaine des Trois Gaules, ou dans les régions rhénanes, où stationnent des légions. L'analyse typologique montre cependant qu'il ne s'agit pas d'une simple transposition, mais plutôt de compositions à partir d'éléments choisis par les commanditaires. Les modalités de diffusion, qu'il n'est pas toujours aisé de mettre en évidence avec la précision souhaitable, révèlent la complexité de la circulation des modèles dont la récurrence témoigne d'une communauté culturelle partagée par certaines franges de la population de ces provinces.

À Lyon, les rares monuments anciens montrent une parenté évidente avec les exemplaires contemporains des villes de Narbonnaise et, au-delà, d'Italie. C'est dans le domaine de l'architecture funéraire que ce phénomène est le plus manifeste². Les premiers mausolées sont en effet postérieurs de quelques décennies à la fondation de la colonie en 43 av. J.-C. Parmi les vestiges de la voie bordée de tombes dégagée à la fin du XIX^e siècle dans le quartier de Trion, [283] plusieurs sont identifiables comme des monuments à édicule sur podium³. Ce type, qui a joui d'une grande faveur en Italie centrale et septentrionale ainsi que dans la *Prouvincia* voisine aux époques tardo-républicaine et augustéenne, se laisse mal réduire à toute définition générale mais se caractérise par un étage ouvert qui abritait la statue des défunts⁴. L'exemplaire lyonnais le mieux préservé est celui du sévir Q. Caluius Turpio, dont il reste seulement le podium couronné d'une frise de rinceaux et la première assise de l'étage

² Pour l'ensemble de la Gaule, voir Landes, 2002.

³ Fellague, 2006.

⁴ Gros, 2001, p. 399-422.

supérieur scandée de pilastres (Fig. 1). La mention du sévirat et les indications stylistiques permettent de l'attribuer à la seconde moitié du règne d'Auguste. Le second monument digne d'intérêt pourrait être un peu plus ancien. Contrairement au précédent, le type originel (autel monumental ou tombeau à édicule) est désormais indéterminable, car seul son socle est intact. Il est surmonté d'une frise dorique qui le rapproche de la production funéraire de Narbonne, où ce décor possède maints parallèles sur des blocs datés entre la moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et le premier quart du I^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que de celle des colonies et des municipes italiens, où il rencontra à la même époque un grand succès sur les tombeaux des notables locaux⁵. Ce lien entre la première architecture funéraire lyonnaise et la Narbonnaise est accentué par l'existence probable d'une officine itinérante de sculpteurs locaux, sans doute formée par des maîtres italiens, dont on a décelé la trace sur plusieurs monuments de la vallée du Rhône : en Avignon, à Alleins, à Saint-Julien-lès-Martigues et surtout à Glanum, sur le fameux cénotaphe des *Iulii* daté en général de 30-20 av. J.-C.⁶

Bien que demeurant peu attestés pour cette période, les monuments les plus modestes conduisent aux mêmes constats. Ainsi, les deux pierres tombales de l'affranchie Ancharia Bassa (*CIL* XIII, 2059) et du soldat C. Numerius (*AE* 1993, 1194) sont des stèles à sommet cintré fréquemment utilisées en Italie centrale et septentrionale depuis le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. au moins afin de marquer la sépulture ou pour servir de bornes à des enclos funéraires. Elles sont largement diffusées en Narbonnaise à partir de cette époque, notamment dans la région de Narbonne, à Nîmes, Arles, Vaison et Vienne – qui sont toutes des colonies. Un autre ensemble de stèles fragmentaires découvert sur les pentes de la Croix-Rousse atteste l'existence d'un atelier dont la production s'étale sur le deuxième et le troisième quart du I^{er} siècle ap. J.-C. et qui paraît avoir reproduit des schémas italiens dont il s'est néanmoins rapidement émancipé⁷.

L'introduction du monument funéraire dans les territoires du bord du Rhin est également une conséquence directe de la présence romaine et plus particulièrement de celle de l'armée, dont le rôle dans ce processus a depuis longtemps été souligné. Néanmoins, l'adoption des formes monumentales ne consista pas en une simple transposition de modèles italiens. Leur genèse est résultat conjoint de cheminements divers et d'innovations des ateliers locaux. Le plus ancien tombeau de Cologne, d'époque tibérienne, est postérieur de quelques

⁵ Joulia, 1988 ; Torelli, 1964.

⁶ Kleiner, 1977 ; Gros, 2001, p. 412-413.

⁷ Tarpin 1994 ; Tarpin, 1995.

années à la première urbanisation de l'*oppidum Ubiorum* qui prend place autour du changement d'ère. Restitué à partir de quelques blocs, il est très proche d'un monoptère d'Ostie. Peut-être nous [284] manque-t-il des jalons pour saisir la diffusion d'une telle forme, mais cette proximité pourrait s'expliquer par le statut du commanditaire, qui était apparemment un riche esclave d'Auguste et de Tibère⁸. L'exemple des mausolées à édicule sur podium révèle en revanche une situation plus complexe. De nombreux blocs errants suggèrent que ce type fut bien représenté dans les régions rhénanes et trévires. Le plus célèbre est celui que le vétérane L. Poblicius se fit bâtir à Cologne pendant le règne de Claude (Fig. 2). Articulé en deux niveaux et couronné d'une pyramide à pans concaves, il est très proche de spécimens un peu plus anciens de Sarsina (Émilie). Néanmoins, l'étude de l'architecture et du style des *membra disiecta* rend de plus en plus manifeste des influences précoces de la Narbonnaise sur les ateliers de ces régions⁹. Le fragment d'un relief figurant un combat de cavaliers et qui appartenait à un mausolée rural de Bertrange (Luxembourg) pourrait ainsi former un chaînon entre le cénotaphe des *Iulii* à Glanum, dont le socle présente une scène de même inspiration, et les exemplaires rhénans¹⁰.

La typologie et le décor des monuments plus modestes, majoritairement des stèles, permettent de dresser un constat identique¹¹. Deux centres de productions dominant dans les deux premiers tiers du I^{er} siècle : Mayence et Cologne. Leurs ateliers ont emprunté au répertoire contemporain de Cisalpine qui était très diversifié, mais leurs choix furent limités par les nécessités thématiques propres à des commanditaires appartenant au milieu militaire. C'est de cette région que provient la stèle architectonique (ornée de composantes architecturales), et plus particulièrement le modèle à édicule, qui est illustré par le plus ancien exemplaire daté, celle du centurion M. Caelius, emporté par la défaite de Varus en 9 ap. J.-C. (*CSIR* III, 1, 1 ; Fig. 3) Les prototypes sont à chercher dans la région d'Altinum, en Vénétie. Quant aux ateliers de Cologne, on leur doit une innovation importante : l'emploi d'une niche cintrée tapissée d'une coquille pour abriter l'effigie du défunt, comme sur la pierre tombale de C. Vetienius Urbicus (*CIL* XIII, 8275 ; Fig. 4). Cet agencement, calqué sur l'architecture domestique ou publique, trouve certes quelques antécédents en Vénétie. Sous cette forme, il est cependant une création locale qui connut un succès tel qu'il fut repris aussi à Mayence. Contrairement à l'Italie du Nord où la niche abritait des bustes, les ateliers rhénans y ont eu progressivement recours pour toute sorte de représentation : effigie à mi-corps ou en pied,

⁸ Von Hesberg, 2006.

⁹ Gabelmann, 1973 ; Andrikopoulou-Strack, 1986, p. 9-24 ; Krier, 2006.

¹⁰ Krier, 2006.

¹¹ Weynand, 1902 ; Gabelmann, 1972.

mais aussi relief de cavalier terrassant un ennemi et, plus tard, relief du mort banquetant. Ces exemples montrent la diversité des combinaisons et la créativité de l'art funéraire local, devant concilier les exigences des commanditaires, les capacités des sculpteurs et la qualité du matériau.

La documentation précoce est beaucoup plus réduite pour les restes des territoires gaulois pris en considération. Les petits monuments demeurent rares et les quelques exceptions sont en général des pierres tombales destinées à des individus qui ne sont pas d'origine locale, comme des affranchis impériaux (*CIL* XIII, 2969, à Sens) ou à des soldats (*Esp* III, 2150 et *CIL* XIII, 2615, auxiliaires, à Chalon-sur-Saône). Ailleurs, les spécimens les plus anciens, comme à Langres ou à Trèves, sont apparentés à la production rhénane et souvent destinés eux aussi à des militaires.

[285] L'architecture funéraire n'est guère mieux connue, mais les quelques exemples que nous possédons montrent l'adoption à haute époque de types italiens empruntés puis réélaborés en Narbonnaise. C'est le cas du tombeau à édicule de Faverolles (Haute-Marne), sur le territoire lingon (Fig. 5). Daté du règne d'Auguste ou de Tibère, il se compose de trois éléments : un socle avec colonnes engagées, un étage octogonal et une tholos péripète, couronnée d'un toit à pans concaves. Son parallèle le plus proche est le mausolée C d'Orange, construit sous Auguste. Chez les Leuques, dans les environs de *Nasium* (Meuse), des fragments architectoniques ont permis de reconstituer un tombeau circulaire du type tumulus d'un diamètre de près de 30 m. Cette forme, caractérisée par un large tambour en grand appareil retenant un tertre de terre, fut particulièrement appréciée par l'aristocratie romaine et les élites municipales italiennes à la fin de l'époque républicaine et au début du Principat. Les représentants les plus fameux en sont les mausolées de Cæcilia Metella et le tombeau d'Auguste. L'exemplaire Leuque, qui remonte au règne de Tibère, devait être particulièrement remarquable et il n'est pas complètement isolé. Des fragments architecturaux en démontrent l'existence chez les Médiomatriques (Metz) tandis qu'à Autun, le monument de « la Gironette », qui se dressait près de la porte nord de la ville, possède des structures de soutènement identiques à celles d'un second mausolée d'Orange érigé pour le sévir T. Pompeius Phrixus et, en dernier lieu, à celles du tombeau d'Auguste lui-même¹². Ici encore, la place de la Narbonnaise comme intermédiaire se déduit à la fois des rapprochements typologiques et des particularités du décor sculpté.

¹² Castorio, Maligorne, 2007 ; Gros, 2001, p. 422-434 ; J.-Ch. Balty dans Moretti, Tardy, 2006, p. 41-55. Orange : J.-M. Mignon et S. Zugmeyer dans Moretti, Tardy, 2006, p. 289-320.

1. 2. Les mutations de la fin du I^{er} et du II^e siècle : diffusion, adaptations et innovations

Il faut attendre l'époque flavienne et le II^e siècle pour assister à l'essor de l'usage des monuments funéraires en Gaule et à son enracinement dans certaines franges de la population locale. On constate alors la diffusion d'anciens modèles qui sont adaptés ou à la création de nouvelles formes qui contribuent à la constitution de spécificités régionales, selon un phénomène qui, toutefois, n'est pas propre à ces provinces de l'Empire.

La production de Lyon est marquée par une nette standardisation se traduisant par l'adoption de l'autel funéraire qui devient la forme largement prédominante¹³. Celui-ci se caractérise par une grande sobriété, par l'absence de tout décor et, de ce fait, par la primauté donnée au texte de l'épithaphe. Les formes lyonnaises ne dérivent pas directement des modèles connus à Rome et en Italie dès le règne de Tibère mais elles trouvent quelques précédents à Arles qui a livré des exemplaires apparentés aux monuments urbains. Sans connaître le succès dont elle a joui dans la colonie, elle se retrouve dans les régions voisines, dans la moyenne vallée du Rhône, à Vienne et chez les Allobroges, chez les Ségusiaves et même dans le sud du territoire éduen, contribuant ainsi à dessiner un trait de la physionomie du style funéraire de cette région. Plus au nord en revanche, c'est la stèle à personnage qui a reçu les faveurs des commanditaires mais de manière non exclusive¹⁴. Sans qu'il soit possible de leur conférer une origine unique, l'influence des modèles rhénans puis trévires semble avoir été déterminante [286] même si, là encore, des styles locaux, tributaires des capacités des ateliers et du matériau utilisé, se sont rapidement distingués. S'il n'est pas unitaire, l'ensemble formé par les cités du centre et du nord-est de ces régions est en effet relativement cohérent. Accentuant une tendance qui était déjà perceptible dans le courant du I^{er} siècle, on observe un recul de la présence des éléments architectoniques, qu'ils soient déstructurés, simplifiés voire supprimés, comme cela est fréquent dans l'art funéraire des Leuques, des Lingons, des Éduens ou des Séquanes. C'est l'effigie qui est privilégiée, représentant un ou plusieurs personnages dans des niches surtout cintrées ou rectangulaires et parfois sommairement taillées. L'inscription, quand elle existe, est généralement laconique, se limitant au nom du mort et souvent en position secondaire. Cette subordination de l'écrit à l'image, contrairement à la mode lyonnaise contemporaine, s'explique probablement en partie par une moindre familiarité des

¹³ Bérard, 2007.

¹⁴ Voir par exemple Walter, 1974 ; Freigang, 1997 ; Faust, 1998 ; Castorio, 2003.

commanditaires avec la pratique épigraphique. Ces pierres tombales furent le produit d'ateliers locaux reproduisant des poncifs et dont seules quelques pièces se démarquent par la qualité de leur sculpture.

Parallèlement, on assiste à quelques innovations, dont la plus notable est peut-être celle du pilier funéraire qui semble avoir pris place dans les régions rhénanes et trévires. Les plus fameux de ces monuments proviennent de Neumagen (région de Trèves) et le plus illustre représentant est le tombeau des *Secundinii* à Igel – qui date cependant du second quart du III^e siècle (Fig. 6). Composés de plusieurs niveaux, ils associent un socle, un soubassement et au moins un étage médian surmonté d'un toit en forme de pyramide à pans concaves¹⁵. Ils dérivent formellement des mausolées à édicule sur podium du type de celui de L. Poblicius. Mais là où l'édicule abritait une statue en ronde bosse, l'effigie du défunt est maintenant sculptée en relief sur la face principale. Ce parti pris résulte probablement d'une contamination avec les stèles figurées, dont certaines atteignaient dans les régions rhénanes des tailles considérables déjà au I^{er} siècle. Un monument de Kruft (ouest de Coblenche) constitue l'un des jalons entre les deux formes. Une seconde particularité de ces tombeaux tient à la profusion du décor qui, jusqu'à la surcharge, semble être mue par une horreur du vide. Les éléments architectoniques, tels les pilastres qui trahissent la parenté avec les tombeaux à édicules, sont ainsi remplis de motifs végétaux, tandis que les surfaces en grand appareil sont ornées de reliefs dont les thématiques sont inspirées de la mythologie ou de la vie quotidienne. La présence de blocs de ce genre dans une grande partie de la Gaule du Nord et du Centre-Est (Médiomatrices, Leuques, Rèmes, Lingons, Éduens, Sénons, Véliocasses, Calètes ou Parisii) démontre le fort succès rencontré par le pilier funéraire, surtout à partir de la seconde moitié du II^e siècle. Cette forme a également eu une influence sur les monuments de taille plus modeste, certaines stèles, par l'emprunt d'éléments comme le toit à double pans concaves ou de certains principes décoratifs, contribuant ainsi à brouiller les frontières typologiques, selon une combinatoire caractéristique de l'art funéraire romain.

C'est aussi au II^e siècle, enfin, que se développent des formes dont la distribution géographique est très circonscrite et que l'on ne peut guère rattacher à des prototypes qui, en dernier lieu, remonteraient à des modèles italiens. Au nombre de celles-ci se trouvent les urnes cinéraires que l'historiographie a baptisé les « stèles maisons » qui sont surtout

¹⁵ Numrich, 1997, résumé dans Gros, 2001, p. 420-421 ; Willer, 1998.

caractéristiques de la partie du territoire des Médiomatriques et des Leuques couvrant le piémont vosgien. [287] Elles associent un réceptacle cinéraire à un couvercle en forme de toit à double pente percé sur sa face antérieure d'un orifice destiné à faire parvenir les libations sur les cendres. Tout aussi originaux sont les « cippes à demi cylindre » de la région d'Arlon (Trévires) ou encore les « obélisques lingons » concentrés principalement dans les environs de Dijon¹⁶. Contrairement à ce que l'on souvent affirmé, il n'est pas sûr que ces formes originales soit le produit d'un héritage celtique. Ce sont des créations locales pour lesquelles le poids de la tradition demeure difficilement saisissable alors que l'empreinte romaine, marquée par le recours fréquent à l'épithète, est bien présente.

Les observations précédentes esquissent des tendances générales qui souffrent évidemment des exceptions. Le cheminement des modèles ne répond pas à la vision parfois simpliste fondée sur un diffusionnisme qui conçoit leur circulation comme un mouvement allant du centre vers la périphérie en suivant les grandes voies de communication¹⁷. Quel que soit le type monumental, les modalités en sont souvent complexes marquées par la sélection de composantes ou par les innovations, indices d'une réappropriation de ces pratiques. L'influence d'un substrat indigène y est moins décelable que le degré d'intégration à l'Empire qui, comme dans d'autres provinces et même en Italie, a donné lieu à une évidente diversification régionale s'inscrivant néanmoins au sein d'une culture partagée.

2. Monuments funéraires et identité : entre distinction sociale et intégration culturelle

Si la diffusion de ces tombeaux témoigne d'une certaine romanisation matérielle, on doit aussi s'interroger plus avant sur la signification socio-culturelle de ce phénomène. L'usage d'un monument commémoratif était un moyen parmi d'autres de construire et de perpétuer l'identité du défunt après sa mort. Ce caractère pérenne, ancré dans le paysage, tranche avec ce que l'on peut savoir ou déduire de pratiques antérieures, où les aristocrates pouvaient se prévaloir de funérailles somptueuses pour afficher leur statut, mais dont la mémoire devait être confiée essentiellement à la tradition orale¹⁸. Les travaux récents, portant notamment sur la documentation italienne, ont de plus mis en évidence que cette pratique

¹⁶ Linckenheld, 1927 ; Märien, 1945 ; Joubeaux, 1989.

¹⁷ Gabelmann, 1972 ; von Hesberg, 2006.

¹⁸ Ferdière, 2004 ; von Hesberg, 2004.

n'était pas diffusée uniformément dans l'ensemble de la société et pas simplement en raison de son coût ou des capacités financières des commanditaires. Le cas des affranchis, surreprésentés dans cette documentation à Rome et en Italie, indique qu'elle servait également de marqueur d'ascension ou, plus largement, de distinction sociale¹⁹. L'identité ainsi exprimée – ce que la recherche actuelle nomme souvent l'« autoreprésentation » – se constituait autour d'un système de normes et de valeurs qui transparaissent dans l'iconographie ou dans le texte des épitaphes et qui ont varié selon les époques, les contextes et les groupes concernés. L'examen de ces modes de commémoration est donc une voie privilégiée pour appréhender le sens de l'adoption de cette pratique et des formes qu'elle a revêtues en Gaule romaine comme dans le reste de l'Empire.

2. 1. Le monument funéraire comme marque d'adhésion à l'ordre romain

La voie bordée de tombes du quartier de Trion à Lyon ne diffère guère de celles que le voyageur rencontrait à la même époque en Italie ou en Narbonnaise. La succession de mausolées, disparates et ostentatoires, y traduisait la même compétition entre les couches supérieures de la société de la colonie²⁰. Il n'est pas anodin que l'un de ces monuments ait eu pour destinataire un sévir, Q. Caluius Turpio. Le sévirat conférait une dignité à des individus qui avaient un accès restreint aux honneurs publics et qui, par ailleurs, étaient souvent d'extraction servile. Ils formaient ainsi une sorte de second *ordo* après les magistrats et les décurions. Cette charge marquait donc une consécration sociale et, comme pour le Trimalcion de Pétrone, la construction d'un tombeau était un moyen de la concrétiser et de l'afficher publiquement.

Les grands mausolées de *Nasium* ou de Faverolles qui relèvent des mêmes types monumentaux que les précédents prenaient place dans un contexte différent. Alors que le premier était construit à côté d'une agglomération dont le développement vivait à l'époque de Tibère ses premiers balbutiements, le second, situé près d'une route, se dressait probablement sur le domaine de son commanditaire. Faute d'inscription, le statut juridique et social des destinataires reste inconnu, mais il fait peu de doute qu'ils appartenaient aux personnages en vue des cités des Leuques et des Lingons. La scène de chasse sculptée sur le podium du tombeau de Faverolles conforte l'impression d'une origine aristocratique. Pour ces individus, la construction de pareils monuments valait non seulement l'affirmation d'une puissance

¹⁹ Von Hesberg, Zanker, 1987 ; Hope, 2001 ; Zanker, 2002.

²⁰ Von Hesberg, Zanker, 1987.

économique et sociale, mais formait aussi un signe clair d'adhésion à la culture des élites romaines de l'époque. Selon une interprétation séduisante de G. Sauron, la sémantique de la structure architecturale du mausolée lingon pourrait être mise en relation avec des conceptions d'inspiration pythagoricienne et platonicienne en vogue dans les cercles cultivés de l'époque²¹. Il importe peu finalement de savoir si elles ont guidé ou l'architecte qui a exécuté la commande. Aux yeux des populations locales, cet édifice devait exprimer l'adhésion et même la participation au pouvoir de Rome. De ce point de vue, le décor à rinceaux du tumulus de *Nasium* mérite aussi l'attention. Depuis la construction de l'*Ara Pacis*, ce motif était étroitement associé aux valeurs esthétiques et idéologiques du principat. À Nîmes, sous l'influence conjointe de prototypes italiens et sans doute de la Maison Carrée, il fut repris à partir du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C pour orner des autels funéraires. Parmi les principaux destinataires se trouvaient les sévirs, que leurs fonctions dans le culte impérial municipal rendaient particulièrement attachés à de telles valeurs. Même si la place du symbolisme végétal dans l'art funéraire romain en a facilité la transposition sur des tombeaux, son choix à une date haute sur un monument comme celui de *Nasium* pourrait revêtir une signification comparable, marquant l'adhésion du commanditaire au nouvel ordre romain et sa participation à la romanité²².

La volonté d'intégration pouvait se traduire également par des compromis dans les choix formels ou iconographiques. Dans les environs de Nickenich (ouest de Coblenche), un [289] mausolée circulaire avait pour destinataire un pérégrin d'origine locale, Siluanus (Fig. 7). Le recours au latin et surtout la clause se référant au droit testamentaire sont des signes forts d'acculturation. Or, le tumulus est une forme de sépulture aristocratique connue de longue date dans la région et qui se rattache à des pratiques protohistoriques. La présence d'un tambour en grand appareil et la réalisation architecturale de l'édifice le rapprochent pourtant sans conteste des prototypes italiens. Le choix de ce type pourrait donc être imputé à un désir de se rattacher à une certaine tradition tout en signalant son adhésion à la nouvelle culture dominante²³.

À Mayence, le monument du naute Blussus (*CSIR* III, 2, 1 ; Fig. 8) semble touché par la même ambivalence. Pérégrin, le défunt est figuré avec sa femme et son fils. L'épithète en latin, la formule de dédicace et le décor renvoient à des canons romains tout comme, indice ténu mais révélateur, la *bulla* de l'enfant. Les effigies sont néanmoins, de manière atypique,

²¹ Sauron, 2000.

²² Sauron, 1983 ; Janon, 1986 ; G. Sauron dans Moretti, Tardy, 2006, p. 232 ; Castorio, Maligorne, 2007, p. 85-86.

²³ Andrikopoulou-Strack, 1986, p. 36-39 ; Amand, 1987 et 1988 ; Wigg, 1992 ; Wigg, 1998.

en posture assise. Celle-ci n'est pas inconnue du répertoire romain, notamment pour des magistrats ou des sévirs sur des reliefs italiens ; mais son utilisation fréquente dans la sculpture religieuse de la Gaule romaine du nord-est a conduit W. Boppert à y voir la transposition plastique d'une représentation locale qui associait cette position à la respectabilité ou au caractère vénérable d'un individu²⁴. Ces trois défunts sont, par ailleurs, vêtus du costume local, comme il est normal pour des pèlerins. C'est là une tendance qui s'accroît au II^e siècle, cet habit caractérisant la très grande majorité des effigies funéraires en Gaule du Nord, à quelques exceptions près dont les reliefs du pilier d'Igel. La toge, en effet, n'a rencontré que peu de succès. Marqueur de la possession de la *ciuitas*, elle était de ce fait prisée dans les représentations funéraires d'affranchis en Italie, ainsi que pour celles de notables ou de soldats dans les provinces gauloises et germaniques au début I^{er} siècle. En dépit de la diffusion progressive de la citoyenneté, le costume local a toujours préservé sa prééminence dans l'art sépulcral de ces régions. Ce phénomène a pu être compris comme le signe de l'affirmation d'une identité gauloise, mais sa portée ne doit pas être surestimée²⁵. L'idée d'une revendication culturelle identitaire peut en outre paraître anachronique, même s'il est certain que ce phénomène prouve un désintérêt des commanditaires pour la sphère civique et les valeurs qui lui étaient attachées afin de construire leur image posthume.

2. 2. L'évolution des modes de représentation : les stèles militaires de Germanie

Dans les régions rhénanes, les populations locales côtoyaient les soldats et leur entourage qui étaient vecteurs de la culture romaine. Toutefois, le milieu militaire lui-même n'était pas homogène, non seulement en raison de l'origine des légionnaires, mais aussi par la présence de troupes auxiliaires dont le recrutement se fit d'abord parmi des pèlerins appartenant à des peuples alliés, puis localement. Le recours à un monument funéraire était alors autant un marqueur d'intégration culturelle qu'un moyen pour marquer l'acquisition d'un statut social²⁶. On peut suivre les inflexions dans les modalités de représentation en contexte funéraire à [290] partir de l'évolution des thématiques iconographiques, dont certaines connurent par la suite un grand succès dans le Nord-Est de la Gaule.

Le type le plus répandu était pendant la période julio-claudienne celui de la stèle simple qui, par conséquent, peut être considéré comme la norme ou le standard. Il fut choisi

²⁴ Boppert, 2003.

²⁵ Freigang, 1997, p. 299-310.

²⁶ Boppert, 2003 ; von Hesberg, 2004.

majoritairement par les soldats, tandis que la population civile locale reste très peu représentée. Les stèles à portrait étaient vraisemblablement plus onéreuses, mais le recours à l'image apportait un plus par rapport à la simple épitaphe qui se contentait d'énoncer la nomenclature, l'unité d'appartenance ou la durée du service. H. von Hesberg a ainsi remarqué que les effigies affichaient souvent les insignes ou les décorations qui avaient distingué le défunt, témoins de l'*honoros* qu'ils avaient acquis au cours de leur carrière. Parmi les illustrations les plus célèbres, citons la stèle de M. Caelius, représenté en cuirasse d'apparat ornée de phalères et arborant le cep de vigne (*uitis*), symbole de son grade, ou encore la pierre tombale du porte étendard Cn. Musius (*CSIR*, II, 5, 1).

Soldats et auxiliaires ont aussi opté pour les modèles les plus simples, mais ils furent surtout les principaux commanditaires de stèles caractérisées par deux types d'iconographie spécifique : le cavalier et le défunt banquetant. Le premier motif, illustré par exemple par la pierre tombale de C. Romanius (*CSIR* II, 5, 31 ; Fig. 9), célébrait la valeur guerrière du soldat défunt, exprimant ainsi, par le biais de référence à des reliefs hellénistiques dont le prototype est la stèle de Dexileos à Athènes, un désir de reconnaissance au sein du milieu militaire. De plus, dans une région encore très agitée par les opérations militaires de pacification, ces images génériques de soumission de l'ennemi s'adressaient aussi à la population locale. Écho assourdi de l'iconographie triomphale de l'art officiel, elles évoquaient la victoire de la civilisation sur la barbarie et, en conséquence, le rôle des auxiliaires dans le nouvel ordre instauré par le pouvoir romain. Ces images se retrouvent aussi sur les *membra disiecta* de mausolées déjà mentionnés dans des compositions plus amples, mais relevant d'un registre comparable. Comme le vétéran L. Poblucius à Cologne, il est probable que la plupart des destinataires de ces tombeaux aient été d'anciens soldats²⁷. Le type de monument funéraire n'était donc pas systématiquement un reflet de la hiérarchie de la troupe.

Vers le début de l'époque flavienne apparaissent sur les stèles des représentations du mort banquetant qui remplacent progressivement le motif précédent. Les commanditaires furent d'abord des soldats des légions, puis surtout à partir du début du II^e siècle, des auxiliaires, comme le cavalier d'aile Silius (*CSIR*, III, 2, 52 ; Fig. 10)²⁸. Ce thème, qui plonge ses racines dans l'art funéraire gréco-oriental, a parfois été interprété comme la figuration du repas célébré par le défunt héroïsé dans la félicité de l'au-delà. La lecture eschatologique n'est certes pas exclue et l'un des attraits de ce sujet résidait peut-être précisément dans la plurivalence de ses connotations et dans la multiplicité de ses significations. Pourtant, elle

²⁷ Gabelmann, 1973.

²⁸ Noelke, 1998.

s'accorde mal avec les éléments constitutifs de ces reliefs qui évoquent principalement un mode de vie d'un certain niveau, dont l'aisance est suggérée par la présence récurrente d'un serviteur, par la richesse de la vaisselle ostensiblement présentée sur un trépied devant le lit et, en définitive, par l'idée même du banquet. Le recours au stéréotype et l'absence d'individualisation donnent en outre à ces images une évidente portée générique. Il en ressort que ces représentations idéalisées [291] sont probablement à comprendre plutôt comme la revendication d'un statut caractérisé par ce style de vie qui, de fait, devait difficilement s'accorder avec le quotidien d'un légionnaire ou d'un auxiliaire. À une époque qui voit la stabilisation progressive de la région se traduisant par la création des provinces de Germanie supérieure et inférieure par Domitien en 85, les valeurs de référence choisies par ces groupes pour construire leur image posthume se dégagent du contexte martial et du discours civilisateur pour s'orienter vers l'expression de la distinction sociale. Pour cette raison, ce thème est, dès le règne de Trajan, repris par des commanditaires civils et connaît, au prix de quelques modifications dans sa composition, un franc succès en Gaule Belgique dans le courant du II^e siècle. Ces observations font ressortir l'importance du contexte pour appréhender la valeur et le message de ces monuments qui apparaissent aussi comme des marqueurs d'intégration sociale et culturelle.

2. 3. Statut social et style de vie : l'iconographie des monuments de Gaule au II^e siècle

Avec la diffusion des monuments funéraires à l'époque antonine se développe une iconographie en relation avec la vie quotidienne ou l'activité professionnelle des défunts qui, sous diverses formes, est devenue caractéristique de l'art sépulcral de ces régions de l'Empire, et qui a connu une grande diffusion dans les cités de Gaule du Nord-Est et du Centre (Trévires, Médiomatriques, Leuques, Rèmes, Lingons, Sénons, Éduens, Parisii, Calètes, Véliocasses). Ce sont les reliefs, dont on a maintes fois souligné le caractère réaliste ou pittoresque, qui ont le plus retenu l'attention²⁹. Ceux-ci se trouvaient généralement en position secondaire sur les piliers ou sur des stèles monumentales. Bien qu'ils contribuent fortement à la physionomie locale de cette production, les prototypes sont à rechercher dans l'Italie du I^{er} siècle de notre ère, notamment en Cisalpine, et leur composition est parfois savamment agencée. Le répertoire y est très diversifié : dans la sphère professionnelle, il immortalise aussi bien la production à travers des scènes d'ateliers que le transport ou la vente des

²⁹ Reddé, 1978 ; Baltzer, 1983 ; Béal, 2000 ; Langner, 2001.

marchandises (« examen du tissu », « scènes de comptes »). À la fois par la nature des activités représentées et par la monumentalité de ces tombeaux, ces reliefs évoquaient les domaines dans lesquels les commanditaires avaient investi et qui leur avaient permis de s'enrichir. L'exemple le plus notable est le mausolée d'Igel, probablement construit pour de gros négociants, même si l'on discute encore sur la nature précise des activités qui firent leur fortune³⁰.

Sur des pierres tombales plus modestes en revanche, ces images renvoyaient directement à l'activité du défunt. La forme la plus simple de l'évocation de la profession est celle où le défunt est figuré de face, en pied ou à mi-corps, et où il tient, voire présente ostensiblement un outil ou un instrument de travail. La stèle du forgeron Belliccus (*Esp* IV, 2769 ; Fig. 11), provenant de Sens, constitue une illustration remarquable. Le traitement des pinces et de l'enclume, d'un réalisme qui souligne l'attention portée à ces outils, se conjugue avec le soin du plissé de la tunique et du manteau pour conférer importance et dignité au jeune homme. Cette impression se dégage également de monuments dont la qualité est pourtant moindre, comme ceux provenant d'Autun (Fig. 12). Ils exprimaient la fierté de leurs commanditaires, s'appuyant sur l'évocation de la possession d'un savoir technique susceptible de leur procurer un certain statut ou une reconnaissance sociale, ainsi qu'un certain mode de vie.

[292] C'est ici en effet que les scènes se référant à la vie quotidienne, auxquelles ces représentations sont fréquemment associées, viennent prendre leur sens. Les reliefs de banquet qui, comme on l'a vu, sont partiellement hérités du *Totenmahl* des stèles militaires, célèbrent ainsi un idéal de convivialité ou même une forme d'opulence. Par rapport aux antécédents rhénans, les scènes sont plus diversifiées, multipliant le nombre de personnages et, de ce fait, leur dimension vériste est renforcée, suggérant que ces repas prenaient place dans un cadre familial. L'aisance de ce mode de vie est également mise en scène dans le monde féminin, à travers la représentation de scènes de toilette ou de coiffure, qui puisent dans un vieux répertoire classique de l'art gréco-romain dont ils font ressurgir les valeurs. La culture intellectuelle, et en particulier sa transmission, n'est pas absente non plus, illustrée par certains monuments trévires fameux dont le « pilier du maître d'école » (*Esp* VI, 5149). Ces conceptions se retrouvent sur les stèles plus humbles, mais sous forme métonymique. Elles transparaissent en effet des objets arborés par les défunts mais qui ne renvoient pas à la sphère professionnelle : coupe, serviette (*mappa*), flacons à parfum ou autres attributs féminins,

³⁰ En dernier lieu, voir France, 2001.

tablettes à écrire ou même, souvent, bourse gonflée de pièces³¹. C'est le même univers de valeurs qui est ici évoqué, bien que certains de ces attributs, comme la coupe, aient parfois été regardés par les modernes comme des allusions à des croyances eschatologiques d'origine celtique. On notera enfin que ces objets se retrouvent aussi sur des stèles dont rien ne permet de préciser le statut ou le métier du défunt, prouvant par là que cet idéal de vie était partagé par la majeure partie des groupes représentés dans la documentation funéraire de ces régions.

Ainsi, à des degrés divers et avec des disparités qu'il ne faut pas estomper, il ressort bien de cette iconographie l'affirmation d'un matérialisme que l'on a pu qualifier jadis de « bourgeois ». Ces valeurs n'étaient pas propres à un groupe homogène du point de vue économique et social. Elles traduisent néanmoins les satisfactions de toute une frange de la population gauloise qui a su profiter du dynamisme de ces régions dans le courant du II^e siècle et au début du III^e siècle. L'adoption du monument funéraire était un des moyens pour affirmer cette réussite. Par rapport aux époques précédentes, l'évolution des modalités de commémoration est notable. Elle montre d'une part comment des éléments communs d'une culture iconographique ou épigraphique ont été repris et renouvelés dans le cadre d'une société en mutation. D'autre part, l'imagerie funéraire ne proposait plus la définition d'une identité par référence à la sphère civique ou même à la romanité : ce sont d'autres voies qui ont été choisies. Certes, le développement économique n'était pas l'apanage des territoires centrés autour de l'axe Saône-Moselle-Rhin ; de même, la fierté d'un statut conféré par l'exercice d'un métier ou d'un négoce d'ampleur plus ou moins grande n'était probablement pas une conception plus gauloise qu'italienne. À cet égard, l'allusion à l'activité professionnelle par un simple outil, comme elle se trouve à Lyon ou en Narbonnaise, témoigne moins de l'acceptation d'une mentalité plus romaine dénigrant le travail artisanal qu'elle ne découle des modes régionales en matière de représentation funéraire. Avec ces différences, nous touchons à la complexité et aux limites de notre appréhension de la constitution de standards régionaux dans ce domaine.

[293] Au-delà de la circulation des modèles dont témoignent ces monuments funéraires, on discerne ainsi à travers ces quelques exemples la multiplicité des modalités qui ont présidé à ces transferts culturels. Le contexte social et économique, marqué par le remodelage que Rome opéra de ces territoires et par des dynamiques commerciales qu'elle a prolongées ou impulsées, est ici primordial. L'étude des messages véhiculés par ces tombeaux

³¹ Freigang, 1997 ; Langner, 2003.

indique la réappropriation d'une pratique symbolique romaine de commémoration des morts, mais dont les formes ont été modifiées pour s'inscrire dans le cadre d'enjeux plus locaux. Il est légitime d'y voir un signe d'intégration culturelle, dans la mesure où, dans ce domaine, la part d'un substrat indigène n'apparaît guère. Néanmoins, cette romanisation par le monument funéraire est aussi la trace matérielle des tensions et des mutations qui ont traversé cette société sous le Haut Empire.

3. *Épigraphie et culte des morts : quelques signes d'acculturation*

Moyen de commémoration, le tombeau était également le lieu où l'on rendait un culte aux défunts. Dans la lignée des travaux de Fr. Cumont et de J.-J. Hatt, on a souvent cherché, avec plus ou moins de succès, à lire dans les reliefs et parfois dans les épitaphes des allusions aux croyances eschatologiques des commanditaires, en faisant le départ de ce qui était romain, celtique ou encore, « oriental »³². Plus que les croyances, ce sont les dimensions culturelles de la religion des morts qui feront l'objet des lignes suivantes. Malgré les progrès considérables de l'archéologie ces vingt dernières années, nous ne possédons sur celles-ci que peu de données. Ce sont surtout les rites accomplis au moment des funérailles qui nous sont connus. La source principale demeure l'épigraphie, qui livre des informations très ponctuelles. Deux aspects permettent cependant d'entrevoir l'acculturation des populations de Gaule et de Germanie dans un domaine pourtant réputé conservateur.

3. 1. *Remarques sur le formulaire des dédicaces*

La diffusion de l'épigraphie funéraire dans les régions considérées est naturellement inséparable de celle des monuments. Les épitaphes les plus anciennes sont généralement assez brèves, comportant le nom du défunt et, le cas échéant, celui de l'auteur de la tombe, avec quelques variantes régionales. Elles se présentent sous la forme de dédicace ou d'une simple légende signalétique, le nom du mort apparaissant au nominatif. Dans le dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C., on voit apparaître, avec des rythmes différents selon les régions, une dédicace aux dieux Mânes (*dis Manibus*) qui ouvre le texte de l'inscription. Les premières attestations proviennent de Narbonnaise, alors qu'à Lyon ou au bord du Rhin, il faut attendre l'époque flavienne. Dans le reste de la Gaule, elle ne devient vraiment commune qu'au II^e siècle de

³² Hatt, 1986 ; Cumont, 1942.

notre ère³³. La banalité de ce formulaire, renforcée par son abréviation précoce par les signes *DM*, a entretenu un scepticisme résigné sur sa signification, que l'on a tantôt considérée comme vide, tantôt associée à une vague croyance ou à l'apparition d'un nouveau culte. Les Mânes étaient les vieilles divinités des morts, dont, à Rome même, sous l'influence de conceptions [294] philosophiques ou de l'imaginaires poétique, on se faisait des conceptions très disparates. Leur définition la plus commune était en réalité rituelle, car ces divinités étaient les représentants des défunts et les destinataires du culte.

La comparaison avec Rome, où la formule n'apparaît guère dans les inscriptions avant l'époque augustéenne, montre à l'évidence que sa diffusion n'implique pas l'adoption d'une nouvelle croyance sur la destinée dans l'au-delà ou de nouveaux rites, mais qu'elle n'est pas complètement vide de signification. Sa présence donne à l'épithaphe une tonalité plus religieuse qu'elle ne possédait guère avant. Il s'agissait ainsi de signaler que le lieu où se trouve la sépulture avait été « consacré » aux Mânes et qu'il était par conséquent devenu inviolable et inaliénable. Même si, du point de vue technique du droit romain, la tombe ne fait pas l'objet d'une consécration, c'était une manière d'affirmer que la parcelle de terrain et, par extension, le monument qui la signalait étaient devenus « religieux » (*religiosi*), non parce qu'ils étaient destinés au culte des morts, mais en vertu de leur condition rituelle de fondation. En d'autres termes, cette dédicace était une façon d'en afficher l'affectation et le statut. L'archéologie ne permet pas d'affirmer que les habitants de Gaule ont adopté des rites proprement romains de fondation de la sépulture, mais une telle question n'a pas grand sens dans la mesure où, même à Rome ou en Italie, les traces matérielles de ces gestes varient selon les régions voire au sein de la même nécropole. En revanche, la diffusion de ce formulaire en contexte provincial peut être regardée comme la reprise d'un langage symbolique romain pour conceptualiser l'espace affecté aux morts. Même s'il fut frappé par une forme d'érosion sémantique, renforcée par sa reproduction mécanique dans les ateliers de lapicides, il demeure un indice de la redéfinition des relations avec les défunts consécutive à la réception de pratiques romaines.

3. 2. Le cadre du culte des morts

³³ Weynand, 1905 ; Audin, Burnand, 1959 ; Burnand, 1992 ; Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier, 2001, p. IX-XIII (qui présentent des critères de datation mais qui esquissent aussi une typologie rapide de l'évolution du texte des épithaphe).

Du cadre temporel destiné à la célébration des défunts en Gaule, nous ne savons pas grand-chose, et c'est de Rome qu'il nous faut partir encore. Dans le culte romain des morts, il existait deux types de cérémonies : d'une part, des *parentationes* étaient accomplies à des dates dont le choix était laissé à l'appréciation de chacun, et qui coïncidaient souvent, par exemple, avec le jour de la naissance ou de la mort ; d'autre part, il existait des fêtes régulières qui étaient communes, au nombre desquelles se trouvaient les *dies parentales* du mois de février ainsi que, peut-être, le jour des roses et des violettes dont les dates varient mais qui prenaient place au mois de mai ou de juin³⁴. De ces pratiques en Gaule romaine, nous n'avons qu'un aperçu fugace donné par des inscriptions. Parmi ces dernières se trouve le fameux testament du Lingon qui exigeait l'accomplissement de sacrifices aux calendes d'avril, de mai, de juin, de juillet, d'août et d'octobre, tandis qu'un banquet, sans doute annuel, devait être organisé à une date aujourd'hui disparue³⁵. Un autre texte, qui était gravé sur un mausolée de Géligneux (Ain), prévoyait l'affectation du revenu d'une vigne pour la tenue de banquets réguliers qui devaient avoir lieu « chaque quatorzième jour des mois de trente jours » (*CIL* XIII, 2494). Le trait notable est ici le recours à des termes celtiques pour désigner la périodicité du rite, qui renvoie manifestement à des traditions locales et au calendrier gaulois. Une seconde inscription provenant du territoire attribué aux Ambarres mérite elle aussi l'attention (*CIL* [295] XIII, 2465, Briord, Ain). Bien qu'elle soit très fragmentaire, on peut y restituer la mention d'une fondation funéraire qui destinait le revenu d'une vigne à la célébration de *Parentalia*. C'est à juste titre qu'on y a reconnu la fête annuelle des morts qui prenait place entre le 13 et le 21 février. Plus exactement, comme le montre une seconde inscription de Milingen (Pays-Bas, en territoire batave : *CIL* XIII, 8706) et l'examen d'une partie de la documentation épigraphique italienne, ce terme avait sans doute fini par désigner, comme chez Ausone, le dernier jour qui portait le nom de *Feralia* et qui était inscrit dans le calendrier public de Rome. Ces deux documents pourraient être considérés comme des témoignages ponctuels et de portée limitée, mais ils prennent de l'ampleur quand on les confronte avec le texte d'un concile de Tours du VI^e siècle. Jadis commenté par P.-A. Février, il prouve qu'à cette époque encore, une fête des morts était célébrée à cette date par une partie de la population au moins³⁶. Ce sont des indices ténus qui semblent pourtant prouver l'enracinement de ces célébrations en Gaule. Les mécanismes en sont toutefois malaisés à saisir. Il ne s'agit pas d'une institutionnalisation généralisée voulue

³⁴ Scheid 2005, p. 189-200.

³⁵ Le Bohec, 1991.

³⁶ Concile de Tours de 567, canon 23 (22) (éd. de Clerq, *CCL*, 148). Février, 1977.

par le pouvoir romain, car l'autonomie des cités leur laissait une prérogative presque complète dans la définition de leur ferial religieux³⁷. Si, à un moment donné, cette fête y fut intégrée, les raisons nous en échappent totalement. Toutefois, on constate la façon dont le modèle culturel romain a pu s'imposer comme référence, sans pour autant exclure d'autres contextes de célébration reposant sur des pratiques traditionnelles ou sur des choix individuels.

*

Le tableau esquissé à partir des dossiers examinés ici ne donne qu'une image partielle et incomplète de l'évolution des pratiques funéraires en Gaule sous le Haut Empire. Il devrait évidemment être complété par d'autres aspects qui n'ont pas été pris en compte : ainsi, l'ensemble des gestes et des rites accomplis lors des funérailles, le traitement du corps, les dépôts de mobilier dans les tombes. On y constaterait d'autres rythmes dans les changements ou des permanences plus manifestes, ainsi que des tendances régionales différentes. L'adoption du monument funéraire, comme certains aspects du culte des morts, marquent pour leur part une acculturation qui n'est pas assimilable à un vernis de surface ou à une réception passive. Parler de romanisation dans ce cas ne revient pas à évaluer la proximité plus ou moins grande par rapport à un modèle défini, mais est une façon de problématiser ces transferts culturels, qui s'inscrivent dans le cadre des mutations sociales touchant ces territoires et qui furent induits, directement ou indirectement, par le pouvoir romain.

Bibliographie

Pour la publication des monuments funéraires de Gaule et de Germanie, il faut se reporter aux différents recueils et corpus généraux, parmi lesquels :

Esp : ESPÉRANDIEU, É, LANTIER, R., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, 1907-1932.

CSIR : *Corpus signorum imperii Romani, Deutschland*, Mayence, 1973 –

³⁷ Scheid, 1999.

[296] AMAND, M., 1987, La réapparition de la sépulture sous tumulus dans l'Empire romain, *AC*, 56, p. 162-182.

AMAND, M., 1988, La réapparition de la sépulture sous tumulus dans l'Empire romain (II), *AC*, 57, p. 176-203.

ANDRIKOPOULOU-STRACK, J.-N., 1986, *Grabbauten des 1. Jahrhunderts n. Chr. im Rheingebiet* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 43), Cologne.

AUDIN, A., BURNAND, Y., 1959, Chronologie des épitaphes romaines de Lyon, *REA*, 1959, p. 320-352.

BALTZER, M., 1983, Die Alltagsdarstellungen der treverischen Grabdenkmäler. Untersuchungen zur Chronologie, Typologie und Komposition, *TZ*, 46, p. 7-151.

BÉAL, J.-C., 2000, La dignité des artisans : les images d'artisans sur les monuments funéraires de Gaule romaine, *DHA*, 26, p. 149-182.

BÉRARD, F., 2007, L'épigraphie lyonnaise, dans A. C. Le Mer, C. Chomer (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, 69/2. Lyon, Paris, p. 163-178.

BOPPERT, W., 2003, Zur Sepulkralkunst im Raum der Obergermanischen Provinzhauptstadt Mogontiacum. Vorbilder, Themen, Tendenzen, dans P. Noelke, 2003, p. 265-284.

BURNAND, Y., 1992, La datation des épitaphes romaines de Lyon : remarques complémentaires, dans F. Bérard, Y. Le Bohec, *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise. Actes de la table ronde de novembre 1990* (Collection du CERGR, 10), Lyon.

CASTORIO, J.-N., 2003, Remarques sur la typologie des monuments funéraires de la cité des Leuques : emprunts et originalités, dans P. Noelke, 2003, p. 231-243.

CASTORIO, J.-N., MALIGORNE, Y., 2007, *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (cité des Leuques)* (Études lorraines d'Antiquité nationale, 4), Paris.

CUMONT, F., 1942, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris.

DONDIN-PAYRE, M., RAEPSAET-CHARLIER, M.-T. (éd.), 2001, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut Empire*, Bruxelles.

FASOLD, P., FISCHER, T., VON HESBERG, H., WITTEYER, M. (éd.), 1998, *Bestattungssitte und Kulturelle Identität. Grabanlagen und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen* (Xantener Berichte, 7), Cologne.

FAUST, W., 1998, *Die Grabstelen des 2. und 3. Jahrhunderts im Rheingebiet* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 52), Cologne.

FERDIÈRE, A., 2004, Indigènes et « romanisés » à travers la tombe privilégiée en Gaule, *Latomus*, 63/1, p. 35-57.

FÉVRIER, P.-A., 1977, *Natale Petri de Catedra*, CRAI, p. 514-531 [repr. dans *La Méditerranée de P.-A. Février* (Coll. EFR, 225), Rome, Aix-en-Provence, 1996, p. 21-37].

FÉVRIER, S., 2000, La restitution architecturale du mausolée de Faverolles, dans H. Walter, 2000, p. 203-213.

FELLAGUE, D., 2006, Les mausolées de la nécropole de Trion à Lyon, dans J.C. Moretti, D. Tardy, 2006, p. 353-377.

FRANCE, J., (dir.), 2001, La colonne d'Igel. Société et religion au III^e siècle, *Annales de l'Est*, 51, p. 5-151.

FREIGANG, Y., 1997, Die Grabmäler der gallo-römischen Kultur im Moselland. Studien zur Selbstdarstellung einer Gesellschaft, *JRGZ*, 44, p. 278-440.

GABELMANN, H., 1972, Die Typen der römischen Grabstelen am Rhein, *BJ*, 172, p. 65-140.

GABELMANN, H., 1973, Römische Grabmonumente mit Reiterkampfszenen in Rheingebiet, *BJ*, 173, p. 132-200.

GROS, P., 2001, *L'architecture romaine, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris.

HATT, J.-J., 1986, *La tombe gallo-romaine*, Paris (1^{ère} éd. 1951).

VON HESBERG, H., 2004, Grabmonumente als Zeichen des sozialen Aufstiegs der neuen Eliten in den Germanischen Provinzen, dans L. de Liegt, E. Hermlrjik, H. W. Singor (éd.), *Roman Rule and Civic Life. Local and Regional Perspectives. Proceedings of the Fourth Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, c. 200 B.C. – A.D. 476)*, Leiden, june 25-28 2003, Amsterdam, p. 243-260.

VON HESBERG, H., 2006, Les modèles des édifices funéraires en Italie : leur message et leur réception, dans J.-C. Moretti, D. Tardy, 2006, p. 11-40.

VON HESBERG, H. et ZANKER, P. (éd.), 1987, *Römische Gräberstrassen. Selbstdarstellung – Status – Standard. Kolloquiums in München vom 28. bis 30. Oktober 1985*, Munich.

HOPE, V. M., 2001, *Constructing Identity : The Roman Funerary Monuments of Aquileia, Mainz and Nimes* (BAR Int. Ser., 960), Oxford.

INGLEBERT, H., 2005, Les processus de romanisation, dans H. Ingelbert (dir.), *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, p. 422-449.

JANON, M., 1986, *Le décor architectonique de Narbonne. Les rinceaux* (RAN suppl. 13), Paris.

JOUBEAUX, H., 1989, Un type particulier de monuments funéraires : les « pyramidions » des nécropoles gallo-romaine de Dijon, *Gallia*, 46, p. 213-244.

JOULIA, J.-C., 1988, *Les frises doriques de Narbonne* (Collection Latomus, 202), Bruxelles.

KLEINER, F. S., 1977, Artists in the Roman World. An Itinerant Workshop in Augustan Gaul, *MEFRA*, 89, p. 661-696.

- KRIER, J., 2006, Le mausolée de Bertrange et les monuments funéraires du I^{er} siècle ap. J.-C. en région mosellane, dans J.-C. Moretti, D. Tardy, 2006, p. 435-444.
- LANDES, C. (éd.), 2002, *La mort des notables en Gaule romaine. Catalogue de l'exposition*, Lattes.
- LANGNER, M., 2001, Szenen aus Handwerk und Handel auf gallo-römischen Grabmälern, *JDAI*, 116, p. 299-356.
- LANGNER, M., 2003, Attribute auf gallo-römischen Grabreliefs als Ausdruck einer geistergerten Wertschätzung materieller Güter, dans P. Noelke, 2003, p. 191-202.
- LE BOHEC, Y. (éd.), 1991, *Le testament du Lingon* (Collection du CERGR, 9), Lyon.
- LE ROUX, P., 2004, La romanisation en question, *Annales (HSS)*, 59/2, p. 287-311.
- LINCKENHELD, É., 1927, *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques*, Paris.
- MÄRIEN, M. E., 1945, *Les monuments funéraires de l'Arlon romain*, Bruxelles.
- MORETTI, J.-Ch. et TARDY, D. (éd.), 2006, *L'architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l'Empire romain. Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 octobre 2001*, Paris.
- NOELKE, P., 1998, Grabreliefs mit Mahldarstellung in den germanisch-gallischen Provinzen – soziale und religiöse Aspekte, dans P. Fasold *et alii*, p. 399-418.
- NOELKE, P. (éd.), 2003, *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen (Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens, Köln, 2. bis 6. Mai 2001)*, Mayence.
- NUMRICH, B., 1997, *Die Architektur der römischen Grabdenkmäler aus Neumagen. Beiträge zur Chronologie und Typologie* (Trierer Zeitschrift, Beih. 22.), Trèves.
- REDDÉ, M., 1978, Les scènes de métier dans la sculpture funéraire gallo-romaine, *Gallia*, 36, p. 43-63.
- SAURON, G., 1983, Les cippes funéraires gallo-romains à décor de rinceaux de Nîmes et de sa région, *Gallia*, 41, p. 59-110.
- SAURON, G., 2000, Réflexions sur la sémantique architecturale du mausolée de Faverolles, dans H. Walter, 2000, p. 215-226.
- SCHEID, J., 1999, Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales, dans M. Dondin-Payre, M.-T. Raepsaet-Charlier, *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, p. 381-423.
- SCHEID, J., 2005, *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris.

TARPIN, M., 1994, À propos d'une stèle à sommet cintré du musée de Lyon, dans Y. Le Bohec (éd.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de M. Le Glay* (Collection Latomus, 226), p. 329-343.

TARPIN, M., 1995, Modèles italiens et ateliers indigènes. Un exemple lyonnais, dans H. Solin, O. Salomies, U.-M. Liertz (éd.), *Acta colloquii epigraphici Latini Helsingiae 3.-6. sept. habiti* (Commentationes humanarum litterarum, 104), Helsinki, p. 347-372.

TORELLI, M., 1964, Monumenti funerari romani con fregio dorico, *DArch*, 2, p. 32-54.

WALTER, H., 1974, *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté* (Annales littéraires de l'université de Besançon, 176), Paris.

WALTER, H. (éd.), 2000, *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles* (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 694), Besançon.

WEYNAND, R., 1902, Form und Dekoration der römischen Grabsteine der Rheinlande im ersten Jahrhundert, *BJ*, 108-109, 185-238.

WIGG, A., 1992, *Die Grabhügel des 2. und 3. Jahrhunderts n. Chr. an Mittelrhein, Mosel und Saar* (Trierer Zeitschrift, Beiheft 16), Trèves.

WIGG, A., 1998, Römerzeitliche Grabhügel im Trierer Land : Assimilation einer autochtonen Bestattungssitte an eine mittelitalische Grabdenkmalform, dans P. Fasold *et alii*, 1998, p. 295-305.

WILLER, S., 2005, *Römische Grabbauten des 2. und 3. Jahrhunderts nach Christus im Rheingebiet* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 56), Mayence.

ZANKER, P., 2002, « La tomba come luogo di autorappresentazione », dans P. Zanker, *Un'arte per l'impero. Funzione e intenzione delle immagini nel mondo romano*, Milan, p. 133-156 [repr. de « Bürgerliche Selbstdarstellung am Grab im römischen Kaiserreich » dans H. Schalles, H. von Hesberg, P. Zanker (dir.), *Die römische Stadt im 2. Jh. n. Chr.*, Cologne, Bonn, 1992, p. 339-358].

Légende des figures et illustrations:

Fig. 1 : Lyon, mausolée de Q. Caluius Turpio (d'après Fellague, 2006).

Fig. 2 : Cologne, mausolée de L. Poblicius (restitution de G. Precht, d'après Andrikopoulou-Strack, 1986).

Fig. 3 : Faverolles, mausolée (d'après Février, 2000).

Fig. 4 : Bonn, stèle du centurion M. Caelius (d'après *CSIR Deutschland*, III, 2).

Fig. 5 : Cologne, stèle de C. Vettius (d'après *Esp VIII*, 6446).

Fig. 6 : Igel, mausolée des *Secundinii* (d'après Landes, 2002)

Fig. 7 : Nickenich, mausolée circulaire (d'après Andrikopoulou-Strack, 1986).

Fig. 8 : Mayence, stèle de Blussus et de sa famille (d'après *CSIR Deutschland*, II, 6).

Fig. 9 : Mayence, stèle de C. Romanus (d'après *CSIR Deutschland*, II, 5).

Fig. 10 : Mayence, stèle du Silius (d'après *CSIR Deutschland*, II, 5).

Fig. 11 : Sens, stèle de Belliccus (d'après *Esp IV*, 2769).

Fig. 12 : Autun, stèle de Martio (d'après *Esp III*, 1877).